



## PROCES VERBAL REUNION CODIR RESTREINT EXCEPTIONNEL « GILETS JAUNES » DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 22 NOVEMBRE 2018 par Skype

Lieu : Bergerac Piscine de Picquecailloux

Page | 1

### Membres CODIR restreint (Le bureau) présents :

- **ACAP :** GAULIN H (VP Déléguée), MEYER P (Réfèrent ENF & Co-conseiller technique Natation course), LAROCHE S (Secrétaire),
- **CNB :** PASCAUD L (Président), GACHE B (Co-conseiller technique Natation course)
- **COPO Natation :** DEZON C (trésorière adjointe),
- **USN24 :**
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :**
- **Conseiller technique Natation Artistique (non élu) :** LEBRET T

### Membres CODIR excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** MOREAUD S (Trésorier), BIL S (secrétaire adjointe),
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT M (Présidente CN St Astier)

### Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** VEYSSIERE F (Vice-président)
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :**

### Membres invités hors comité : Il s'agit principalement des Présidents de club et entraîneurs

- **ACAP :**
- **CNB :** LACOMBE M (co-président),
- **COPO Natation:** ISSOT L (Présidente), ISSOT G (entraîneur)
- **USN24:**
- **CN MONTPON:**
- **CN ST ASTIER:** BESSE F (Trésorier CN St Astier représentant M PAGENOT en retrait actuellement),





## Ordre du jour



Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur restreint (Président, vice-Présidents, Trésorier et Trésorier adjoint, Secrétaire et secrétaire adjointe),
- Les Présidents clubs d'hiver,
- Les entraîneurs, 1 par club dont Pascal Meyer et Baptiste Gache (ENF & Sportif) + Tanguy Lebret (NA) + COPO + St Astier

à assister à une réunion exceptionnelle en raison des manifestations des « Gilets jaune » pouvant compromettre le championnat départemental des 24 et 25 Novembre 2018, réunion qui se tiendra le

**Jeudi 22 Novembre 2018 à 21h par skype**

## Ordre du jour

1. Etat situation « Gilets Jaune », information Préfecture, FFN et Ligue
2. Décision de report (en fonction du point 1) et nouvelle date
3. Si report aménagement de la JOQUA3 pour ajouter des nages si non présentes pour permettre des qualifications, notamment chez les jeunes (Points des entraîneurs sur les nageurs qualifiés et ceux qui sont proches).
4. Pass'sport de l'eau (Etat des lieux et aménagements si urgence pour les nageurs NA et NC)
5. Questions diverses

Merci de vous inscrire sur le lien doodle <https://doodle.com/poll/6kz2cr8a39gcs228>

Je rappelle que la priorité est zéro risque pour les nageurs, les accompagnants et entraîneurs.

*Cette convocation tient lieu d'ordre de mission*

En comptant sur votre présence

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,





## 1. Etat de la situation

- Situation globalement plus calme que le début de semaine mais toujours des barrages
- Pénurie d'essence sur Bergerac
- Appel du collectif « colère 24 » de bloquer le centre de Périgueux
- Appel à manifester ce samedi par les « gilets jaunes » pour bloquer les entrées des villes, centres commerciaux, etc.
- Des compétitions sont déjà annulées (Albi en Occitanie) et d'autres le seront certainement demain vendredi comme en Gironde. Bayonne qui est un dimanche est pour l'instant maintenu mais avec une incertitude en cas de débordements. Le comité 19-23-87 maintient pour l'instant les départementaux à St Junien en prévoyant des itinéraires bis et de délestage.
- Avis émis par la Préfecture de Dordogne ce jour : « Les difficultés économiques susceptibles d'être engendrées par le mouvement « des gilets jaunes » peuvent être considérées comme constitutives d'un cas de force majeure qu'il est difficile d'anticiper. »
- À la vue de ce qui précède, des retours de la Préfecture depuis lundi et des avis du bureau du CODIR, Laurent Pascaud indique qu'aucun risque ne doit être pris et confirme que l'annulation de cette compétition est inéluctable.
- Position des représentants des clubs présents :
  - COPO Natation : Lucette indique une situation compliquée et confirme l'accord du club pour annuler et reporter la compétition
  - ACAP : Huguette souligne l'aspect sportif qui reste important mais surtout humain. La priorité est la protection des nageurs et des accompagnants sans oublier les officiels qui peut être ne pourront ou ne voudront pas se rendre à la compétition. Tanguy confirme que le week end dernier le déplacement à Limoges a été compliqué par un stress important chez les nageurs qui ont fait dixit Tanguy de « la me... ».
  - CNB : Michel et Baptiste confirment l'impossibilité de récupérer les nageurs qui viennent de 20 km autour de Bergerac, pas d'essence et des parents qui ne souhaitent pas envoyer les enfants





dans un contexte de manifestations imprévisibles. Bergerac confirme son accord pour annuler cette compétition et la décaler à la date qui conviendra le mieux à tous.

- CN St Astier : Frédéric indique aussi que les indications venant de St Astier ne sont pas bonnes et qu'une grosse mobilisation est attendue ce samedi et confirme son accord pour l'annulation de la compétition.

## 2. Décision

- Confirmation à la majorité des membres présents de l'annulation de la compétition des 24 et 25 Novembre 2018 à BdB à Périgueux.
- Refus de décaler le championnat de Dordogne au weekend du 8 et 9 Novembre 2018. Comme le souligne Pascal, c'est très compliqué en moins de deux semaines de recontacter toutes les nageuses et tous les nageurs qui avaient donné des choix d'être ou de ne pas être là et aujourd'hui personne ne sait qui sera présent ou non à cette compétition. Les engagements actuels ne sont pas utilisables en l'état. Cela entraînerait trop de modifications et le règlement fédéral ne l'autorise certainement pas comme l'indique Huguette.
- Confirmation de décaler les championnats départementaux Hiver au 19 et 20 Janvier 2019 à la piscine BdB à Périgueux en remplacement de la JOQUA 4 qui devait se tenir le dimanche 20 Janvier 2019. La compétition actuelle sera annulée et il sera nécessaire de saisir à nouveau tous les engagements.
- Pass'sport de l'eau. L'ACAP (Tanguy et/ou Pascal) se rapprochera du COPO pour organiser si besoin une évaluation Pass'sport de l'eau uniquement pour les nageurs Natation Artistique sinon la session se déroulera les 8 et 9 Décembre 2018. A déterminer en fonction du programme de la compétition, l'objectif de cette compétition étant de mettre la catégorie Jeune dans les meilleures conditions pour les qualifications aux régionaux des 22 et 23 Décembre 2018. On n'oublie pas les autres catégories mais les Juniors ont jusqu'au mois de Mars pour réaliser les temps de qualifications.
- Ajout d'une réunion à la compétition du 9 Décembre 2018 à St Astier. Pascal souligne le fait qu'il sera difficile de faire le programme complet sur





une journée. Hésitation du côté des clubs de Périgueux car cela ferait sauter des créneaux. Baptiste explique que ce n'est qu'exceptionnel et propose de supprimer ses créneaux du samedi matin si cela pose des problèmes aux clubs de Périgueux pour permettre aux jeunes nageurs d'être dans de meilleures conditions pour se qualifier. Pascal souligne que la compétition ne représente qu'une partie des licenciés du club et que la partie de licenciés la plus importante et celles qui a le moins de créneau. L'ACAP qui a le bassin en totalité le matin accepte de faire cette compétition à BdB. Laurent propose de discuter avec Mr Bojanic pour proposer une ouverture des portes à 8h pour libérer la piscine vers midi et permettre aux clubs de maintenir les créneaux de l'après-midi. Baptiste et Pascal proposeront un programme dans les 3 jours afin de le mettre en ligne au plus tard lundi.

Réponse Post réunion : **Suite à la discussion avec JF Bojanic ce vendredi matin, accord de principe pour commencer à 8h00. A régulariser par le CND24.**

### 3. Questions diverses

- Il est demandé aux clubs de communiquer rapidement avec leurs licenciés pour les postes à pourvoir au sein du CODIR du CND24.
  - o ACAP : Aucun
  - o CN St Astier : 2 membres (Démission C Gawron et radiation JL Pagenot)
  - o USN24 : Aucun. Régularisation en cours
  - o CNB : La démission de Michel Polo doit venir de lui et non du club même si nous comprenons son retrait temporaire pour des raisons familiales.
  - o COPO : Inchangé mais restait 1 membre à pourvoir.

Un appel à candidature sera lancé début décembre 2018.

- Achat d'un percolateur pour le comité (Actuellement chez Sylvie) et qui sera à disposition des clubs lors des compétitions. Le club qui aura la compétition suivante devra le récupérer s'il souhaite l'utiliser.
- Voir pour ajouter à St Astier un balisage au-dessus de la piscine (comme à Agen) afin de permettre le bon déroulement des épreuves de dos et de 4N. Frédéric regarde ce qu'il est possible de faire.

Fin de la réunion vers 22h30, Un grand merci aux personnes présentes et un grand merci aux clubs, officiels, encadrants et bénévoles pour les préjudices qu'entraînent cette annulation.

